



Déjeuner - Semaine du 26-08-2024 au 30-08-2024

Goûter 100%



Lun.



Choux fleurs en salade^{1 8 9 10 11 12}



Cari d'oeufs^{1 3 8 9 10 11 12}



Ratatouille et riz⁷



Yaourt brassé à la poire⁷



Fruit

Naturmiel^{1 7 8}

Fruit

Mar.



Betteraves vinaigrette^{1 8 9 10 11}



Ebly bolognaise^{1 8 9 10 11 12}



Emmental⁷



Fruit

Pain & confiture de fraise¹

Lait⁷

Mer.



Tomates au cerfeuil^{1 8 9 10 11 12}



Poulet rôti^{1 8 9 10 11 12}



Petits pois carottes^{1 7 8 9 10 11}



Yaourt brassé à la figue⁷



Fruit

Pain et chocolat^{1 7 8}

Jus de pommes

Jeu.



Haricots verts vinaigrette^{1 8 9 10 11}



Tortelloni au fromage^{1 2 3 4 6 7}



Tomme AB⁷



Moelleux pommes/abricots/griottes

Choco Bisson vanille^{1 3 6 8}

Lait⁷

Ven.

Pain au chocolat^{1 3 6 7 8 11}

Lait⁷



Cuisiné sur place à base de produits bruts et frais



Cuisiné sur place à partir de produits bruts en conserve



Plat non cuisiné sur place (usine, cuisine centrale, liaison froide, ...)



Cuisiné sur place à partir de produits nature surgelés



Cuisiné sur place à base de produits déshydratés



Produit artisanal dont la recette émane de la Caisse des Ecoles du 5^{ème}



Terroirs Hauts-de-France Fermier



Label Rouge



100% végétarien



Agriculture Biologique



* au moins 1 ingrédient Bio



aide UE à destination des écoles

Les déjeuners sont cuisinés sur place, avec des produits de proximité et de grande qualité, et servis en liaison chaude.

Le pain accompagnant les repas est BIO. Tous nos produits sont garantis sans OGM ni huile de palme.

Toutes les viandes proviennent d'animaux nés, élevés et abattus en France

Ces menus sont susceptibles d'être modifiés en fonction des aléas de livraison ou de tout autre imprévu.

Conformément au règlement CE n°1169/2011 (Règlement INCO), nos menus sont susceptibles de contenir les 14 allergènes suivants : Céréales contenant du gluten¹, Crustacés², Oeufs³, Poissons⁴, Arachides⁵, Soja⁶, Lait⁷, Fruits à coques⁸, Céleri⁹, Moutarde¹⁰, Graines de sésame¹¹, Anhydride sulfureux et sulfites en concentration de plus de 10mg/l¹², Lupin¹³, Mollusques¹⁴